

CONFERENCE EUROPEENNE DES MINISTRES DES TRANSPORTS

VOLUME I

30^e Rapport Annuel - 1983

ACTIVITÉ DE LA CONFÉRENCE

**RESOLUTIONS DU
CONSEIL DES MINISTRES DES TRANSPORTS
ET RAPPORTS APPROUVES EN 1983**

CENT

TABLE DES MATIERES

Préface :	Introduction par le Secrétaire général	5
Introduction :	Rappel succinct de la structure et du fonctionnement de la Conférence .	7

Partie I

L'ACTIVITÉ DE LA CEMT [CM(84)3]

Chapitre I.	POLITIQUE GÉNÉRALE DES TRANSPORTS EN EUROPE.	11
Chapitre II.	ACTIVITÉS DANS DES SECTEURS PARTICULIERS	15
	A. Imputation des coûts d'infrastructure.	15
	B. Chemin de fer	17
	C. Contingent multilatéral	19
	D. Circulation, Signalisation et Sécurité Routières	20
	E. Voies navigables	23
	F. Transports combinés.	24
	G. Transports urbains	25
	H. Transports scolaires	25
	I. Transports et environnement	26
	J. Activités dans le domaine des statistiques	27
Chapitre III.	RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET DOCUMENTATION.	29
	A. Séminaire sur l'avenir de l'utilisation de l'automobile.	31
	B. Table Ronde 61 : Systèmes de distribution des marchandises dans les aires urbaines.	34
	C. Table Ronde 62 : Possibilités et limites d'une politique de réglementation dans les transports	36
	D. Table Ronde 63 : Coûts et avantages des mesures de sécurité routière	37
	E. Documentation.	39
Chapitre IV.	RELATIONS EXTÉRIEURES	41

Partie II

EVOLUTION DES TRANSPORTS 1970-1982

Préambule	47
Situation générale	47
Transport de marchandises	48
Transport de voyageurs	49
Accidents de la circulation	49
Utilisation du contingent multilatéral	52
Trafic sur le Rhin	53

Partie III

RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DES TRANSPORTS ET RAPPORTS APPROUVÉS EN 1983

Questions de caractère général :

Résolution n° 48 adoptée à la suite du débat sur la politique générale des transport en Europe	59
Résolution n° 47 sur les transports et l'environnement	78
Résolution n° 49 sur l'imputation des coûts d'infrastructure	80
Résolution n° 46 concernant la transformation d'autorisations multilatérales annuelles en autorisations de courte durée valables 30 jours du contingent multilatéral dans le transport international de marchandises par route.	137

Routes :

Résolution n° 44 sur le développement de la sécurité des utilisateurs de bicyclettes	140
Résolution n° 45 sur les mesures visant à améliorer le secourisme dans la circulation routière	159

Voies navigables :

Résolution n° 10 sur les voies navigables intérieures et la batellerie.	227
---	-----

CONCLUSIONS ADOPTÉES PAR LES MINISTRES SUR LES REGLES DE CIRCULATION ET DE SIGNALISATION ROUTIERES

Rapport sur les questions de circulation et de signalisation routière.	278
--	-----

RAPPORTS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Programme d'action de la CEMT	297
Rapport sur les actions commerciales dans le domaine des chemins de fer – Trafic voyageurs	300
Rapport sur les aspects du choix entre la voiture particulière et les transports en commun en zone urbaine	333

ANNEXES

I . Organigramme de la CEMT	351
II . Composition des bureaux de la CEMT.	352
III. Liste des délégués aux Conférences de Lisbonne et de Paris	353
IV. Rapport Eurofima.	358